

---

## Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

---

Assemblée ordinaire du lundi 24 septembre 2012  
Séance tenue le 25 septembre 2012

Résolution: CM12 0868

---

**Avis de motion et adoption d'un projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la transformation et l'occupation à des fins résidentielles et commerciales des bâtiments portant les numéros 6650 et 6666, rue Saint-Urbain (lots 1 868 001, 1 868 002, 1 869 275 et 1 869 276 du cadastre du Québec), situés à l'angle sud-ouest de la rue Saint-Zotique » / Tenue d'une consultation publique**

### AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Marvin Rotrand de la présentation à une séance ultérieure du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la transformation et l'occupation à des fins résidentielles et commerciales des bâtiments portant les numéros 6650 et 6666, rue Saint-Urbain (lots 1 868 001, 1 868 002, 1 869 275 et 1 869 276 du cadastre du Québec) situés à l'angle sud-ouest de la rue Saint-Zotique », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel;

### ADOPTION DE PROJET

Il est proposé par M. Marvin Rotrand

appuyé par Mme Clementina Teti-Tomassi

Et résolu :

d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la transformation et l'occupation à des fins résidentielles et commerciales des bâtiments portant les numéros 6650 et 6666, rue Saint-Urbain (lots 1 868 001, 1 868 002, 1 869 275 et 1 869 276 du cadastre du Québec) situés à l'angle sud-ouest de la rue Saint-Zotique », et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique de consultation prévue conformément à la loi.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

43.02 1100963118  
/lc

Gérald TREMBLAY

---

Maire

Colette FRASER

---

Greffière adjointe

(certifié conforme)

---

Colette FRASER  
Greffière adjointe

*Règlement P-12-046*

*Signée électroniquement le 27 septembre 2012*